

Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada

## **AVANT-PROPOS**

Cette étude, résultat d'une collaboration de plusieurs années entre un grand nombre de membres de la direction des relations commerciales avec les États-Unis, examine et met en relief l'expérience canadienne en ce qui concerne les mesures commerciales correctives prises par les États-Unis depuis dix ans.

Bien que l'étude porte principalement sur les droits compensateurs et les lois antidumping et sur les mesures connexes imposés par les États-Unis contre le Canada, elle examine également d'autres dispositions importantes des lois américaines visant à corriger certaines pratiques en matière de commerce.

Nous espérons que cette étude aidera à comprendre les complexités des mesures commerciales correctives américaines et que les analyses cas par cas seront une source d'information utile sur les effets de ces mesures sur les

intérêts canadiens.

Le 31 mars 1993

Le Directeur

Direction des relations commerciales avec les États-Unis

Direction générale de la

politique commerciale et

économique (É.-U.)

Ministère des Affaires

extérieures et du Commerce

extérieur

C.L. Bland